

Fiche de poste contractuel

Désignation de l'emploi

Nature de l'emploi : Recrutement contractuel à temps complet

Numéro de l'emploi : 0808

Discipline second degré : SII OPTION INGENIERIE ELECTRIQUE

Profil de publication : Génie électrique, informatique industrielle

Composante d'affectation : IUT LE CREUSOT

Dates du contrat : 01/09/2024 au 31/08/2025

Lieu d'affectation : IUT Le Creusot / Département GEII

Filières de formation concernées

L'enseignant contractuel recruté à l'IUT du Creusot interviendra au sein du département Génie électrique et informatique industrielle (GEII). Le département comptera une centaine d'étudiants, dont un tiers en alternance. La personne recrutée sera intégrée à l'équipe pédagogique composée de 2 PU, 5 MCF, 5 enseignants du 2nd degré, 2 ATER.

Enseignements et encadrement

L'enseignant recruté dispensera des enseignements parmi les champs de compétences relatifs à :

- Automatismes (automates Siemens et Schneider) : travaux pratiques et travaux dirigés en 1^{ère} et 2^{ème} année.

- Réseaux (Ethernet, réseaux de terrain) et supervision : travaux pratiques et travaux dirigés en 2^{ème} et 3^{ème} année.

Et, en fonction des besoins du département :

- Electrotechnique travaux pratiques et travaux dirigés en 1^{ère} et 2^{ème}

Activités

L'enseignant recruté assurera l'évaluation des étudiants selon les modalités de contrôle des connaissances et compétences. Il participera aux diverses soutenances au cours de l'année ainsi qu'à l'encadrement des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAé) et de stages.

Autres missions :

- Encadrement de projets étudiants.
- Participation aux actions de communication du département
- Implication administrative au département GEII

Compétences et qualités :

- Maîtriser toutes les compétences en automatisme industriel, y compris les réseaux et la supervision.
- Maîtriser toutes les compétences en électrotechnique.
- Maîtriser les bases du génie électrique (électronique, informatique industrielle).
- Ces compétences permettront d'assurer l'enseignement décrit dans le PN du BUT GEII (<https://iuthaugenau.unistra.fr/websites/iuthaugenau/documents/BUT/GEII.pdf>)

Grille de rémunération

Le candidat sera rémunéré selon les informations ci-dessous :

Niveau de diplôme / expérience	Catégorie	Indice nouveau majoré	Brut mensuel * (euros)
Titulaires d'un Master 1 (pour les seuls renouvellements de contrats antérieurs à la présente charte)	4	431	2 121,72
Titulaires d'un Master 2 (ou équivalent) sans expérience OU Sur dérogation, candidats non titulaires d'un master dans les disciplines techniques ou les disciplines rares et justifiant d'au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine	3	476	2343,25
Titulaires d'un doctorat sans expérience	2	492	2422,01
Titulaires d'un Master 2 avec une expérience d'au moins un an en qualité d'ATER à temps complet ou deux ans de professeur contractuel dans l'enseignement supérieur à temps complet	1	519	2554,93
Titulaires d'un Doctorat avec une expérience d'au moins un an en qualité d'ATER à temps complet ou deux ans de professeur contractuel dans l'enseignement supérieur à temps complet	1	557	2741,99

Contact enseignement :

Christophe Saccard - Chef de département Génie Electrique et Informatique Industrielle
IUT du Creusot -12 rue de la Fonderie - 71200 LE CREUSOT
Tél. 03.85.73.10.76 – christophe.saccard@u-bourgogne.fr